



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Avenir des stations de montagne

Question orale n° 764

Texte de la question

M. Alexis Jolly attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer et du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée des collectivités territoriales et de la ruralité, sur l'avenir des stations de montagne. Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics comme les médias condamnent à moyen terme les stations à cause des effets du réchauffement climatique. Pourtant, sur le terrain, les professionnels du secteur privé qui font tourner l'activité restent ambitieux et ont confiance dans leur capacité à s'adapter aux nouvelles contraintes climatiques. Il lui demande donc pourquoi il existe une telle différence entre les positions « officielles » catastrophiques et la réalité beaucoup plus optimiste du terrain et quels sont les éléments concrets qui font craindre un effondrement du modèle de la montagne quand les premiers concernés restent sereins.

Texte de la réponse

STATIONS DE MONTAGNE

Mme la présidente . La parole est à M. Alexis Jolly, pour exposer sa question, no 764, relative aux stations de montagne.

M. Alexis Jolly . Depuis quelque temps, nous assistons à un véritable battage médiatique au sujet de l'avenir de nos stations de montagne, soumises, comme chacun le sait, à des conditions climatiques de plus en plus hasardeuses. Ces variations remettent en cause le maintien à moyen terme des activités de loisirs – à commencer évidemment par le ski –, qui seraient condamnées, menaçant de fait l'équilibre économique de la montagne.

Cette inquiétude, qui agite de nombreux responsables publics, ne paraît cependant pas partagée par tous les professionnels du secteur de la montagne. L'évolution du climat ne semble pas paniquer les professionnels du secteur privé, qui sont moins pessimistes quant à l'avenir et à la pérennité de leurs activités. Preuve en est que les investisseurs privés continuent à engager des dépenses, parfois pharaoniques, pour les stations qu'ils gèrent ou qu'ils financent. Plus frappant encore, certains de ces investisseurs sont si confiants dans l'avenir qu'ils vont jusqu'à hypothéquer leurs biens personnels pour faciliter leur projet. Quand on va à leur rencontre, tous nous disent qu'ils croient en l'avenir et se sentent capables de réussir la transition qui permettra aux stations de continuer à tourner, notamment parce que les évolutions climatiques s'opèrent sur des cycles relativement longs et permettent par conséquent de s'adapter de façon organisée et concertée. Il s'agit donc de s'appuyer sur le savoir-faire et le travail de toutes ces personnes trop souvent mises à l'écart dans la stratégie globale que l'État développe pour nos montagnes.

Par nature, la montagne est un environnement où les contraintes en tous genres sont bien plus nombreuses qu'en vallée ou en plaine. De fait, la capacité d'adaptation et d'innovation de ceux qui y vivent et y travaillent est particulièrement développée. C'est un lieu où les idées abondent et où les technologies de pointe se

développent à grande vitesse. Je m'interroge donc sur les raisons de l'inquiétude qui semble transir une partie de la classe politique et alimente un discours quasi apocalyptique sur l'avenir de la montagne, qui serait menacée d'un crash économique imminent. Il y a là un décalage entre les positions publiques des uns et des autres et la réalité du terrain, sur lequel je souhaiterais que vous apportiez quelques éléments de réponse.

Mme la présidente . La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de la mer et de la biodiversité.

M. Hervé Berville, *secrétaire d'État chargé de la mer et de la biodiversité* . Je vous prie d'excuser l'absence de Mme Dominique Faure, qui est en déplacement. Vous le savez, nous constatons que le réchauffement climatique est plus important dans les territoires de montagne qu'ailleurs : les températures peuvent y être jusqu'à deux fois supérieures en moyenne, ce qui n'est pas sans conséquences sur les activités touristiques organisées autour de la neige, rendant nécessaire leur adaptation, ne serait-ce que pour répondre à l'évolution de la demande.

L'accompagnement des stratégies d'adaptation a ainsi été au cœur du plan Avenir montagnes lancé par l'ancien Premier ministre Jean Castex. Dans ce cadre, l'État a déployé 30 millions d'euros en ingénierie et 300 millions d'euros en investissements, financés à parité avec les régions, dans tous les massifs français.

L'attractivité touristique de la montagne reste forte et connaît un véritable regain, notamment durant l'été, où elle propose une offre pour tous, qui donne envie à ceux qui connaissaient moins la montagne d'y retourner une fois qu'ils l'ont découverte. Nous voulons donc accompagner l'attractivité de la montagne et le développement de cette offre touristique. En raison du changement climatique, certaines stations de basse altitude doivent imaginer un avenir différent, les stations et villages d'altitude intermédiaire doivent consolider une offre touristique moins concentrée sur la période hivernale et les stations de plus haute altitude, notamment les stations alpines et pyrénéennes, doivent se moderniser et innover pour être moins consommatrices en termes d'énergie et de ressources naturelles.

Cette évolution repose sur deux principes : la confiance en la capacité des élus locaux à développer des stratégies locales, et la solidarité nationale pour les accompagner dans des objectifs partagés et définis avec eux, notamment dans le cadre des comités de massif, que vous connaissez bien. Loin de tout catastrophisme et de tout double discours, cette approche territoire par territoire vise à accompagner les élus locaux dans l'adaptation du tourisme au changement climatique en termes de diversification économique, de mobilité ou encore de logement, qu'il s'agisse d'un logement permanent, saisonnier ou touristique. À cette fin, nous nous appuyons sur le récent rapport de Joël Giraud, intitulé « Pour une montagne vivante en 2030 », ainsi que sur celui de la Cour des comptes, en vue de préparer une série de propositions qui seront dévoilées lors du prochain Conseil national de la montagne, qui se tiendra en Lozère. Je ne doute pas, monsieur le député, que vous y participerez.

Données clés

Auteur : [M. Alexis Jolly](#)

Circonscription : Isère (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 764

Rubrique : Montagne

Ministère interrogé : Collectivités territoriales et ruralité

Ministère attributaire : Collectivités territoriales et ruralité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mai 2024](#)

Réponse publiée le : 15 mai 2024, page 3525

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 mai 2024](#)